

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0033999

143305

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7843

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAFTA HOUSSAINI

Date de naissance : 13.11.1967

Adresse : 14AB21VZ7221

Tél. : 06.75.213.941

Total des frais engagés : 12211 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07.11.2022

Nom et prénom du malade : AGHDAÏF - BAHIJA Age : 01.01.78

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Cholestérol

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CA.SA

Le : 07.11.2022

Signature de l'adhérent(e) :

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.11.			00000	Dr. Richard ABITAN Chirurgien Généralisé Je. M. 22, Rue Rajib Maftoud - Casablanca Tél: 05 22 22 13 13 - 05 22 13 36 41 site web: richardabitant.com
22				

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACH-CH-OU Dr. Bouchra TAOUFIK Société Achchour Casablanca 05 22 21 64 09	7/11/22	611.00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 52, boulevard de l'Europe - 92222 Saint-Cloud Cedex Tél: 01 39 31 72 24 Fax: 01 39 32 22 50	15/11/22	P895	600,-

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

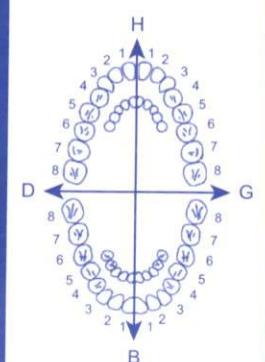
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT			

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

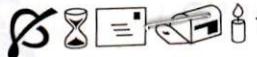
H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



221115075047NA-0

NA

15/11/2022

**Mme AGHDAIF BAHIJA**

Naissance : 01/01/1978 08:13:00

PAYANT

DR.ABITTAN RICHARD

Centre

uhad Benkirane  
- Cytopathologiste

De la part du Dr.

Nom et Prénom du Patient

Age

Date du prélèvement

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques

Siège du prélèvement

Nature de lacte réalisé

Thérapeutique préalablement instituée

Actes chirurgicaux antérieurs avec références

Biopsie antérieure : Oui  Non 

Si oui, rappeler la référence, SVP

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale

- Date des dernières règles

- Parité

- Thérapeutique antérieure ou en cours

- Durée du cycle

- Frottis monocouche : Vagin 

*Dr. Richard ABITTAN*  
*Chirurgien Digestive de l'Obésité*  
*22 Rue Najib Mahfoud - Casablanca*  
*Tel: 05.22.22.43.15 Fax: 05.22.48.36.42*  
*siteweb: richardabittan.com*

- Frottis conventionnel : CBE :

Exocol Endocol Endomètre 

Signature et Cachet

Docteur Richard ABITTAN  
EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE  
CHIRURGIE DIGESTIVE  
ENDOCRINIERNE ET VASCULAIRE  
CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ  
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

الدكتور ريشار أبيتان  
خبير في الجراحة بالمنظار  
جراحة الجهاز الهضمي  
جراحة الغدد والشرايين  
جراحة السمنة  
مركز معالجة السمنة

Mr Aghdaif Behye

1. Doliprane 1f 1mg x 4

2. Spectogyn n°  
1g x 3

$$132.00 \times 2 = 264.00 + 347.00 = 611.00$$

3. Mex 0,6 S.V.  
15/C 254

Nor 562

Dr. Richard ABITTAN  
Chirurgie Digestive et de l'Obésité  
22 Rue Najib Mahfoud - Casablanca  
Tél. 022 22 43 78  
Site web : [www.richardabittan.com](http://www.richardabittan.com)

15/11/22

LOT 221996  
EXP 05 2024  
PPV 347 x 0.00 H



# Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laila LARAQUI

Casablanca, le 21/11/2022

**FACTURE N° : 22/11696**

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

**600,00 Dhs**

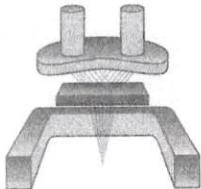
**SIX CENTS DIRHAMS**

Concernant les analyses exécutées le **15/11/2022**

Pour **AGHDAIF BAHIJA**

Sur ordonnance du : **Dr ABITTAN RICHARD**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE  
DU CENTRE  
52, Bd Zerkouni - Casablanca - Maroc  
Tél: 0522 32 61 31 / fax: 0522 32 60 00



# Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 16/11/22

Nom & Prénom : Mme AGHDAIF BAHIJA  
Sur ordonnance du : Dr ABITTAN RICHARD  
Réf. : 22H11432

Prélevé et parvenu au laboratoire le : 15/11/22  
Organe ou siège du prélèvement : vésicule biliaire  
Renseignement(s) clinique(s) : Age : 44 ans  
Cholécystite aigue

## COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Vésicule biliaire de 9,5 cm de long et 2 cm de diamètre, adressée ouverte et vidée, à paroi souple muqueuse conservée pas de calcul, avec présence d'un ganglion de 0,6 cm au niveau du collet.

A l'examen histologique, les différentes coupes réalisées montrent une muqueuse aux villosités allongées, à axe parcouru par des capillaires congestifs et revêtu d'un épithélium cylindrique abrasé par places. Le chorion est parsemé d'amas lympho-plasmocytaires.

Les faisceaux de la muscleuse sont dissociés par des phénomènes fibreux, observés également au niveau de la séreuse présentant par ailleurs des vaisseaux et des filets nerveux hyperplasiques.

Le ganglion du collet est hyperplasique réactionnel.

Conclusion : Cholécystite chronique non spécifique avec adénite réactionnelle.  
Pas de malignité.

Dr L.LARAQUI